Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'alimentation **Service de l'alimentation** **Sous-direction de la politique de l'alimentation** **Bureau de l'Evaluation Scientifique, de la Recherche et des Laboratoires** **251 rue de Vaugirard** **75 732 PARIS CEDEX 15** **0149554955**	**Instruction technique** **DGAL/SDPAL/2016-749** **21/09/2016**

Date de mise en application : 22/09/2016
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 22/09/2016
Cette instruction abroge :
DGAL/SDPPST/N2011-8081 du 05/04/2011 : méthodes officielles pour la détermination des teneurs en plomb et en cadmium dans les produits carnés, les produits de la pêche, le lait et les produits laitiers, et pour la détermination de la teneur en mercure dans les denrées alimentaires d? origine an
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Référencement des méthodes officielles pour la détermination des teneurs en éléments traces métalliques (arsenic, plomb, cadmium et mercure) dans les denrées alimentaires d'origine animale.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DD(CS)PP ADILVA LNR : ANSES - Laboratoire de sécurité des aliments de Maisons-Alfort

Résumé : La présente instruction actualise les méthodes officielles pour la détermination des teneurs en éléments traces métalliques (arsenic, plomb, cadmium et mercure) dans les denrées alimentaires d'origine animale.

Textes de référence :- Règlement (CE) n°333/2007 de la Commission du 28 mars 2007 portant fixation des modes de prélèvement d'échantillons et des méthodes d'analyse pour le contrôle officiel des teneurs en plomb, en cadmium, en mercure, en étain inorganique, en 3-MCPD et en benzo(a)pyrène dans les denrées alimentaires (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) ;
- Décision 2002/657/CE de la commission du 12 août 2002 portant modalités d'application de la directive 96/23/CE du Conseil en ce qui concerne les performances des méthodes d'analyse et l'interprétation des résultats.

Cette instruction a pour objet une mise à jour des références des méthodes officielles pour la détermination des teneurs en éléments traces métalliques (arsenic, plomb, cadmium et mercure) dans les denrées alimentaires d'origine animale.

Ces méthodes ont été développées par le laboratoire national de référence pour ces substances (ANSES - Laboratoire de sécurité des aliments de Maisons-Alfort - Unité Eléments traces métalliques et minéraux).

Les protocoles opératoires de ces méthodes sont soumis à diffusion restreinte. Ils seront diffusés dans leur intégralité aux laboratoires agréés pour la recherche de ces contaminants pour mise en oeuvre ainsi que, sur leur demande, aux directeurs départementaux en charge de la cohésion sociale et de la protection des populations ou aux directeurs départementaux en charge de la protection des populations.

Le Directeur Général de l'Alimentation

Patrick DEHAUMONT

ANNEXE

Liste des méthodes officielles référencées pour la détermination des teneurs en éléments traces métalliques (arsenic, plomb, cadmium et mercure) dans les denrées alimentaires d'origine animale

Référence de la nouvelle méthode	***Titre du document***	***Référence de la méthode annulée et remplacée, le cas échéant***
Méthode ANSES Maisons-Alfort CIME 02	Détermination des teneurs en plomb et en cadmium dans les produits carnés et les produits de la pêche : Minéralisation par voie sèche et mesure par spectrométrie d'absorption atomique	-
Méthode ANSES/LSAliments/LSA-INS-0082	Détermination de la teneur en mercure dans les denrées alimentaires d'origine animale : Minéralisation par voie humide et mesure par spectrométrie d'absorption atomique, méthode des vapeurs froides	Méthode ANSES Maisons-Alfort CIME 01
Méthode ANSES Maisons-Alfort CIME 03	Détermination des teneurs en plomb et en cadmium dans le lait et les produits laitiers : Minéralisation par voie sèche et mesure par spectrométrie d'absorption atomique électrothermique	-
Méthode ANSES/LSAliments/LSA-INS-0084	Détermination de la teneur en arsenic, cadmium, plomb et mercure dans les denrées alimentaires d'origine animale : Minéralisation par micro-ondes en système fermé et mesure par spectrométrie de masse couplée à un plasma induit (ICP-MS)	Méthode ANSES Maisons-Alfort CIME 08
Méthode ANSES/LSAliments/LSA-INS-0087	Détermination des teneurs en plomb et en cadmium dans les produits carnés, les produits de la pêche et le miel : Minéralisation par digestion DigiPREP et mesure par spectrométrie d'absorption atomique électrothermique	Méthode ANSES Maisons-Alfort CIME 12
PROCEDURE LSA-PS-0047	Préparation des échantillons pour le contrôle officiel des métaux lourds dans les denrées alimentaires d'origine animale	Procédure A CIME VII.03